

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 février 2015 à 19 h, à l'édifice municipal, à laquelle séance étaient présents et formaient quorum :

Maire suppléant : Madame Julie Brisson

Les conseillers : Monsieur Charles Gagnon  
Monsieur Yannick Perron  
Monsieur Réal Émond  
Monsieur Jean-Paul Giroux  
Monsieur Maurice Girard

Absent : Monsieur Donald Perron

Assiste également à cette séance :

Mme Hélène Boulianne Directrice générale

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

L'ouverture de la séance est faite par Madame Julie Brisson, maire suppléant. Elle souhaite la bienvenue à tous les citoyens, récite la prière et constate que le quorum est respecté.

Ordre du jour :

- 1.0 Ouverture de l'assemblée.
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 3.0 Approbation et acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2015.
- 4.0 Gestion financière et administrative
  - 4.1 Acceptation des comptes à payer.
  - 4.2 Reconduction du programme AccèsLogis Québec / Résolution.
  - 4.3 Reconduction des mesures d'aide à l'occupation du territoire / Résolution.
  - 4.4 ADMQ/ Cotisations 2015.
  - 4.5 École Notre-Dame-du-Bon-Conseil / Demande de commandite.
  - 4.6 Société canadienne du cancer / Résolution.
- 5.0 Voirie municipale
  - 5.1 Nom de rue / Rue Quinn.
- 6.0 Urbanisme

- 6.1 COMBEQ / Adhésion 2015.
- 6.2 Règlement 14-01 / Adoption du règlement.
- 6.3 Fondation Hydro-Québec / Demande de programme.
- 7.0 Sécurité publique
  - 7.1 Camion incendie / Paiement.
- 8.0 Affaires nouvelles.
- 9.0 Période de questions pour les contribuables.
- 10.0 Levée de l'assemblée.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 15-02-2600**  
**“Lecture et adoption de l’ordre du jour ”**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Maurice Girard  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que l’ordre du jour soit accepté et que le point “Affaires nouvelles” reste ouvert.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 15-02-2601**  
**“Approbation et acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2014”**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Yannick Perron  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2014 soit accepté tel que rédigé et remis à chacun des membres du conseil municipal.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 15-02-2602**  
**“Présentation et acceptation des comptes à payer et des dépenses incompressibles”**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Yannick Perron  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que les comptes à payer et des dépenses incompressibles tel que décrits sur la liste soient acceptés.

## Février 2015

|       |   |              |
|-------|---|--------------|
| 14149 | Gilles Lavoie   | 828,30 \$    |
| 14150 | W.COTÉ ET FILS LTÉE(lame,sabot loader)                  | 1 390,81 \$  |
| 14151 | Gilles Lavoie(Déplacement-projet contournement)         | 828,30 \$    |
| 14152 | Air Liquide canada inc.(bouteille oxy)                  | 17,83 \$     |
| 14153 | Alimentation JMDS INC (sel,nappe,verre)                 | 13,05 \$     |
| 14154 | APSAM (formation sst simdut)                            | 500,97 \$    |
| 14155 | ATR MANICOUAGAN(inscription,guide touristique)          | 1 963,28 \$  |
| 14156 | Biolab(analyse d'eau,contrôle,radaction rapport)        | 478,93 \$    |
| 14157 | Canards illimités canada(adhésion annuelle)             | 35,00 \$     |
| 14158 | Caroline Hovington(frais de déplacement)                | 24,00 \$     |
| 14159 | Caureq (répartition incendie)                           | 498,15 \$    |
| 14160 | Centre régional de services(utilisation simba)          | 4 850,61 \$  |
| 14161 | Centre du camion cote-nord(changer filtres,antigel)     | 348,06 \$    |
| 14162 | CHME-FM(vœux des fetes)                                 | 97,73 \$     |
| 14163 | La coop agrivoix(insect.guepe)                          | 6,89 \$      |
| 14164 | Conseil régional de la culture(adhésion annuelle)       | 50,00 \$     |
| 14165 | Annulé  |              |
| 14166 | Annulé  |              |
| 14167 | Magasin coop des 5 rivieres(essence,lait,carte d'appel) | 2 092,39 \$  |
| 14168 | Croix-rouge (entente services)                          | 166,05 \$    |
| 14169 | Desmeules automobiles inc(lumiere)                      | 110,81 \$    |
| 14170 | Détection thermique jd inc(test d'air au 318)           | 1 149,75 \$  |
| 14171 | D.O.INFORMATIQUE ENR. (2 disques dur)                   | 367,58 \$    |
| 14172 | Les éditions juridiques FD(renouvellement)              | 268,80 \$    |
| 14173 | Les entreprises jacques dufour(réparation de pavage)    | 2 098,26 \$  |
| 14174 | Entreprises carl brassardinc(entretien lumiere)         | 763,97 \$    |
| 14175 | Equipements G.M.M INC. (entretien copieur)              | 303,82 \$    |
| 14176 | Equipements sigma inc. (lame,boulon,bord tranch)        | 2 168,64 \$  |
| 14177 | Fabrique st-paul(chauffage de la fournaise)             | 627,92 \$    |
| 14178 | Festivals et événements québec (cotisation feq 2015)    | 493,24 \$    |
| 14179 | FQM (frais de transport,adhésion 2015)                  | 1 095,35 \$  |
| 14180 | Garage jeaninne boulianneinc.(goupille poignée couliss) | 1 086,65 \$  |
| 14181 | Ge canada(contrat location sys)                         | 81,90 \$     |
| 14182 | Gérard forest(service dégelage)                         | 150,00 \$    |
| 14183 | Imagexpert (programmation web)                          | 235,70 \$    |
| 14184 | J.M.RIOUX ENR(repare toit,poigner crochet gratte neige) | 98,23 \$     |
| 14185 | Location yvan lessard (laveuse a pression)              | 1 725,77 \$  |
| 14186 | Mécanique d.a.i. (batterie camion yves,liquide,rotos)   | 971,51 \$    |
| 14187 | Papeterie du fleuve (couverture de présentation,tiroir) | 290,13 \$    |
| 14188 | Papeterie escoumins (20 enveloppes)                     | 55,06 \$     |
| 14189 | Les pétroles larouches inc. (diesel clair)              | 3 442,47 \$  |
| 14190 | PG SOLUTION (contrat entretien)                         | 1 4331,11 \$ |
| 14191 | Pieces d'auto b.guy (feuille absorbante,boyau couteau)  | 150,88 \$    |
| 14192 | Presse commerce (service annuel abonnement)             | 214,14 \$    |
| 14193 | Produits bcm ltée. (antigel pour borne)                 | 212,13 \$    |
| 14194 | Québec municipal (adhésion annuelle)                    | 241,45 \$    |
| 14195 | Garage roger foster forestville (inspection saaq)       | 383,70 \$    |
| 14196 | Sécuor inc. (télésurveillance)                          | 59,75 \$     |
| 14197 | Télécommunication de l'est (acces service alphan)       | 200,16 \$    |
| 14198 | Véolia water technologies (ph electrode solution)       | 554,73 \$    |
| 14199 | Visa desjardins (inscription congres,fourniture)        | 1 676,82 \$  |
| 14200 | Ministere du revenu du québec (remise)                  | 2 226,50 \$  |
| 14201 | Société canadienne des postes (frais de postes)         | 879,52 \$    |
| 14202 | Gilles Lavoie(Déplacement-projet contournement)         | 681,30 \$    |

|         |   |              |
|---------|---|--------------|
| 14203   | Commission scolaire estuaire(dons et subventions) | 100,00 \$    |
| 14204   | Donald Perron(frais de déplacement)               | 161,20 \$    |
| 14205   | Gilles Lavoie(Déplacement-projet contournement)   | 875,55 \$    |
| TOTAL : |   | 54 724,85 \$ |

**Paiement automatique  
Février 2015**

|         |                  |           |
|---------|------------------|-----------|
| 1163    | Receveur général | 980,82 \$ |
| TOTAL : |                  | 980,82 \$ |

**Dépôts salaires février 2015**

|                     |              |              |
|---------------------|--------------|--------------|
| Dépôt le 12 février | 7 587,60 \$  |              |
| Dépôt le 19 février | 7 174,09 \$  |              |
| Dépôt le 26 février | 11 342,34 \$ |              |
| Dépôt le 05 mars    | 7 610,27 \$  |              |
| TOTAL :             |              | 33 714,30 \$ |

**Grand total des dépenses :** **89 419,97 \$**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 15-02-2603  
‘Reconduction du programme AccèsLogis Québec’**

Attendu que partout au Québec des ménages locataires, soit des familles, des aînés en perte d'autonomie, des personnes sans abri ou vulnérables et des personnes seules, ont des besoins pressants de logements de qualité et à prix abordable;

Attendu que des ménages de notre municipalité de Longue-Rive ont des besoins de logements abordables;

Attendu que le programme AccèsLogis permet de réaliser des logements qui répondent à ces besoins;

Attendu que le programme AccèsLogis Québec a des retombées sociales et économiques vitales dans notre milieu;

Attendu que la reconduction et le financement adéquat du programme AccèsLogis sont nécessaires à la poursuite du développement de logement social et communautaire;

Attendu que le programme AccèsLogis Québec doit être reconfirmé chaque année et que cette situation limite la capacité des milieux à planifier efficacement la réponse aux besoins en habitation, en plus d'être très peu adaptée aux exigences d'un développement immobilier qui implique de nombreux acteurs et sources de financement;

Attendu que ce manque de prévisibilité ralentit le rythme de réalisation des projets; plusieurs se retrouvant dans l'attente de la reconduction du programme;

Attendu que le programme AccèsLogis Québec doit tenir compte des différentes réalités et contextes de développement d'un territoire à l'autre;

Pour ces motifs,

Il est proposé : Monsieur le conseiller Jean-Paul Giroux  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

- demander au gouvernement du Québec de maintenir et de financer adéquatement un programme de développement de logements communautaires adapté aux besoins et aux réalités de l'ensemble du territoire québécois;
- demander au gouvernement du Québec de poursuivre sans délai le programme AccèsLogis Québec à long terme et de prévoir dans son prochain budget un plan d'investissements sur cinq ans dans AccèsLogis Québec, permettant la réalisation d'un minimum de 3 000 nouveaux logements par année;
- de transmettre une copie de cette résolution au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, M. Pierre Moreau, au président du Conseil du trésor, M. Martin Coiteux, au ministre des Finances, M. Carlos Leitao, au ministre responsable de la région de la Côte-Nord, M. Yves Bolduc, au président-directeur général de la Société d'habitation du Québec, M. Michel Gagnon, au député de René-Lévesque, M. Marjolain Dufour, à la députée de Duplessis, Mme Lorraine Richard ainsi qu'à la directrice de la Cité des Bâisseurs, Mme Renée Chiasson.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 15-02-2604 "Reconduction des mesures d'aide à l'occupation du territoire"**

Attendu que le 15 janvier dernier, la Société d'habitation du Québec modifiait ses façons de faire concernant le financement d'AccèsLogis Québec;

Attendu que l'enveloppe de 53,6 M\$ pour les mesures d'aide à l'occupation du territoire sera insuffisante pour permettre la réalisation de projets d'ici l'échéance prévue au 31 mars 2016; les fonds devant être épuisés dès février 2015;

Attendu que les mesures temporaires facilitent la réalisation de projets AccèsLogis en permettant d'augmenter les coûts de réalisation maximaux admissibles et d'offrir une aide financière additionnelle pour les projets en régions éloignées;

Attendu que selon l'étude comparative des coûts de construction résidentielle de la Côte-Nord, réalisée par la firme KPMG et commandée par la Conférence régionale des élus de

la Côte-Nord, les coûts de construction pour la Côte-Nord sont supérieurs de 21 % en moyenne à ceux de la région étalon qu'est Trois-Rivières;

Attendu que la reconduction et la bonification des mesures d'aide à l'occupation du territoire sont nécessaires à la poursuite de développement de projets AccèsLogis;

Attendu que le programme AccèsLogis Québec a des retombées sociales et économiques vitales dans notre milieu;

Pour ces motifs,

Il est proposé : Monsieur le conseiller Charles Gagnon  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

- demander au gouvernement du Québec de bonifier l'enveloppe actuelle des mesures d'aide à l'occupation du territoire dans le cadre du programme AccèsLogis Québec;
- demander au gouvernement du Québec de reconduire et de modifier ces mesures temporaires afin qu'elles deviennent des mesures permanentes;
- de transmettre une copie de cette résolution au ministre des Affaires municipales et l'Occupation du territoire, M. Pierre Moreau, au président du Conseil du trésor, M. Martin Coiteux, au ministre des Finances, M. Carlos Leitao, au ministre responsable de la région de la Côte-Nord, M. Yves Bolduc, au président-directeur général de la Société d'habitation du Québec, M. Michel Gagnon, au député de René-Lévesque, M. Marjolain Dufour, à la députée de Duplessis, Mme Lorraine Richard ainsi qu'à la directrice de la Cité des Bâisseurs, Mme Renée Chiasson.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 15-02-2605**  
**'ADMQ / Cotisations 2015'**

Il est proposé : Monsieur le conseiller Charles Gagnon  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Qu'un chèque au montant de 1 448,50 \$ soit émis au nom de l'ADMQ pour le renouvellement annuel des cotisations d'Hélène Boulianne et de France Brassard.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 15-02-2606**  
**“École Notre-Dame-du-Bon-Conseil / Demande de commandite”**

Il est proposé :                                      Monsieur le conseiller Jean-Paul Giroux  
Et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Qu’un chèque au montant de 100 \$ soit émis au nom de la Commission Scolaire de l’Estuaire pour la participation financière de la Municipalité qui servira à l’achat de collations saines pour les élèves de l’École Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 15-02-2607**  
**“Société canadienne du cancer”**

Considérant que le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

Considérant que la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

Considérant que grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

Considérant que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

Considérant que près de la moitié de l’argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

Considérant que les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l’aide offerte par la Société canadienne du cancer;

Considérant que le mois d’avril est le Mois de la jonquille, et qu’il est porteur d’espoir et d’activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

Considérant que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat de cette maladie;

En conséquence ,

Il est proposé :                                      Monsieur le conseiller Réal Émond  
Et résolu à l’unanimité des conseillers présents

**RÉSOLUTION NUMÉRO 15-02-2608**  
**“Dossier contournement / Nom de rues”**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Charles Gagnon  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents  
Qu’une correction soit apportée à la résolution 14-11-2555 concernant les noms de rues.

Que le nom de la rue existante qui porte le nom de Rue du Lac des Cèdres soit changé pour Rue Quinn au lieu de : Rue du Réservoir

**RÉSOLUTION NUMÉRO 15-02-2609**  
**“COMBEQ / Cotisations 2015”**

Il est proposé : Monsieur le conseiller Réal Émond  
Et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Qu’un chèque au montant de 620,87 \$ soit émis au nom de la COMBEQ pour le renouvellement annuel des cotisations de Brigitte Lavoie et de Yves Lizotte.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 15-02-2610**  
**“Règlement 14-01 / Adoption du règlement ”**

**PROVINCE DE QUEBEC**  
**MRC DE LA HAUTE-COTE-NORD**  
**MUNICIPALITE DE LONGUE-RIVE**

**Règlement numéro 14-01 modifiant le règlement de zonage numéro 98-09 et ses amendements en vigueur en vue**

- De modifier les usages permis à la zone 14-AF et à la zone 20 A ;
- De modifier les usages permis à la zone 62-AF ;
- De créer une nouvelle zone 68-A à même la zone 28-H ;
- De créer une nouvelle zone 69-I à même la zone 62-AF
- De corriger les limites de la zone 61-H
- De modifier le cahier des spécifications pour l’adapter au présent règlement ;
- De modifier la terminologie du règlement #98-09 afin de l’adapter au présent règlement ;



## **PRÉAMBULE**

**Attendu que** la municipalité de Longue Rive est régie par le *Code municipal* et par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ;

**Attendu que** des règlements d'urbanisme soit : de zonage (98-09), de lotissement (98-10), de construction (98-11), relatif aux permis et certificats, aux conditions préalables à l'émission de permis de construction, ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction (99-08) et leurs amendements en vigueur; s'appliquent au territoire municipal ;

**Attendu que** le Conseil municipal a jugé à propos d'établir ce projet de règlement ;

**Attendu que** la grille des spécifications jointe au présent règlement sous le numéro 1-A fait partie intégrante du présent règlement à toutes fins que de droit et modifie la grille des spécifications en vigueur.

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Monsieur le conseiller Réal Émond et résolu unanimement d'adopter le présent projet de règlement portant le numéro 14-01 lequel décrète et statue ce qui suit :

### **1. PRÉAMBULE**

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante à toutes fins que de droit.

### **2. MODIFICATION DES USAGES AUX ZONES 14-AF ET 20 A**

Deux nouveaux usages (I a) commerce, service et industrie à incidences moyennes et (I c) industrie extractive sont ajoutés aux zones 14 AF et 20 A.

### **3. MODIFICATION DES USAGES À LA ZONE 62-AF**

Un nouvel usage (Aa) Agriculture avec élevage sera ajouté à la zone 62-AF

### **4. CREATION DE LA ZONE 68-A**

Une nouvelle zone 68-A est créée à partir de la zone 28-H (plan annexe # 2- A). Cette zone aura les usages (Aa) Agriculture avec élevage et Agriculture sans élevage.

### **5. CREATION DE LA ZONE 69-I**

Une nouvelle zone 69-I est créée à partir de la zone 62-AF (plan annexe # 3-A).

Cette zone aura les usages (I a) commerce, service et industrie à incidences moyennes et (I c) industrie extractive.

## **6. CORRECTION DE LA LIMITE DE LA ZONE 61-H ET 09- I**

Afin de corriger la limite des zones 61-H et 09-I afin d'exclure de la zone 09-I les résidences déjà construites. La limite nord de la zone 61-H sera déplacée de 75 mètres. (plan annexe # 4-A)

## **7. ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément aux dispositions de la Loi.

### **RÉSOLUTION NUMÉRO 15-02-2611**

#### **“Fondation Hydro-Québec / Demande de programme”**

Il est proposé :                                    Monsieur le conseiller Charles Gagnon  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que M. Yves Laurencelle est par la présente autorisé à préparer et à déposer une demande d'un programme de financement dans le cadre de la Fondation Hydro-Québec pour l'amélioration du site du Relais Touristique.

### **RÉSOLUTION NUMÉRO 15-02-2612**

#### **“Camion incendie / Paiement “**

Il est proposé :                                    Monsieur le conseiller Jean-Paul Giroux  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Qu'un chèque au montant de 22 999,60 \$ soit émis au nom du CGER pour le paiement final du camion incendie.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 15-02-2613**  
**“Levée de l’assemblée”**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Yannick Perron  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que l’assemblée soit levée et est levée à 19 heures 25.

---

Julie Brisson  
Maire suppléant

---

Hélène Boulianne  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière